L'Écho des Toits

La revue de l'Association des Retraités du CEA - Valduc

N° 10 – juillet 2023

Sommaire

Agenda 2

Edito 3

La vie de l'ARCEA
Brèves 4
Gouvernance de l'ARCEA 6
Vie sociale et partagée 7
ALAS & ARCEA 8

ZOOM sur
France Services 9

Histoire
Débuts de la radiologie et de la radiothérapie à Dijon 11

Que font-ils de leur retraite ?
Rémi Braye 15

Les potins
de la marmotte 19

Agenda[1] ARCEA Valduc

7 septembre 2023	Visite des mines de Blanzy et de la manufacture de chaussettes de Montceau les Mines
21 septembre 2023	Balade historique dans le vieux village de Talant
5, 12, 18 & 26 octobre 2023	Session de mise à niveau par la Prévention routière
12 octobre 2023	L'avenir du nucléaire durable – conférence de Claire Kerboul dans le cadre de la Fête de la Science - lycée Carnot -
19 octobre 2023	Balade historique à Langres et visite à préciser
Jour à préciser en novembre	Visite du Palais de justice
8 décembre 2023	Balade historique à Nuits-St Georges
8 mars 2024	Assemblée annuelle de l'ARCEA Valduc

Carnet

Depuis le dernier numéro de l'Echo des Toits, **l'ARCEA Valduc a le plaisir d'accueillir** Danielle Grémy, Dominique Loiseau, Bernard Verrey, Louis Quelennec, Jean-Marc Vermeulen, Brigitte Guichard, Yvon Daigney, Philippe Guy, Véronique Séjournant, Jean-Pierre Daclin et Daniel Chapuis, Christian Lattaud.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

… **mais a la tristesse de perdre** Louis Billet, Jean Thomas et Jean-Claude Pillon.

Nous renouvelons nos condoléances à leurs familles

[1] Les horaires et modalités d'inscriptions seront précisés par email spécifique ultérieurement.

L'édito

Richard DORMEVAL

L'été est là avec ses belles journées ensoleillées qui, selon les goûts de chacun, invitent à la promenade ou au farniente.

Pour nombre d'entre nous, c'est également la période d'accueil des petits enfants. Ils vont sûrement perturber nos habitudes quotidiennes mais nous apporteront beaucoup de joie et de bonheur. Profitez pleinement de ces moments privilégiés.

Le calme a été loin de régner au cours de ce premier semestre marqué par la réforme des retraites. De janvier à juin, les manifestations contre cette réforme se sont succédées avec leur lot d'agressivité et de violence. Des débats extrêmement virulents ont eu lieu à l'Assemblée nationale où l'on a pu voir des comportements inadmissibles de la part de certains députés. Toutes les armes juridiques ou politiques ont été utilisées : des milliers d'amendements, des motions de censure, des coalitions … Même après décision du Conseil Constitutionnel qui a permis de promulguer la loi de réforme en avril, la contestation a continué, jusqu'à une tentative d'abrogation de la retraite à 64 ans, déposée par le groupe "Liot", qui a été rejetée par l'Assemblée le 8 juin.

Pour finir, malgré ce climat délétère, la loi sur la réforme des retraites est définitivement adoptée. Elle est certes très éloignée du projet initial, lancé au cours du premier quinquennat du Président Macron, mais elle apporte néanmoins un certain nombre de réponses qui sécurisent notre système de retraite par répartition.

Les décrets d'application vont être édités au cours de l'été. Les points essentiels vous seront présentés en novembre dans notre prochain numéro de l'Écho des Toits.

Le calme va donc s'installer durant l'été, mais l'agitation sociale risque fort de revenir à la rentrée. Les syndicats se disent en effet déterminés à combattre sur plusieurs sujets : augmentation des salaires, égalité hommes-femmes, pénibilité etc. À suivre.

Au sein de l'ARCEA, le climat est heureusement beaucoup plus serein, et les changements se sont faits calmement.

Comme il l'avait annoncé lors de notre Assemblée annuelle en mars dernier, Jacques Penneroux a quitté la présidence de l'ARCEA. Nous le remercions sincèrement pour ses 18 années de Président, passées à développer et faire progresser notre association. Nous lui souhaitons maintenant une excellente "vraie" retraite.

À la suite de l'Assemblée générale de l'ARCEA qui s'est tenue le 28 mars, une nouvelle gouvernance a été mise en place : elle vous est présentée en détails dans cette revue. Toutes nos félicitations à Henri Camus, notre nouveau président, que nous remercions d'avoir accepté cette lourde tâche.

Comme à l'habitude, vous retrouverez dans ce numéro l'actualité de notre section ARCEA de Valduc, faite de visites locales ou plus éloignées, de randonnées et de rencontres. Vous pourrez découvrir l'histoire passionnante de la radiologie à l'hôpital général de Dijon, apprendre ce qu'est "l'habitat inclusif", mieux connaître Rémi Braye, ancien de Valduc et artiste peintre. Sans oublier bien sûr notre marmotte, qui ne dort jamais, et a toujours de belles histoires à nous raconter.

Comme je l'ai signalé à plusieurs reprises, nous sommes toujours preneurs de propositions d'articles : n'hésitez donc pas à nous contacter.

L'engagement et le dynamisme des membres du Bureau sont toujours aussi forts, et vous pourrez constater, à la lecture de notre agenda, que plusieurs projets d'activités seront proposés à la rentrée. Nous espérons que vous serez très nombreux à y adhérer.

Rendez-vous en septembre. D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Brèves du CEA[1]

Bernard Capbern succède à Bénédicte Guilpart à la direction du CEA/Gramat. A Valduc, Bénédicte Guilpart était connue comme chef du projet EPURE. Elle a ensuite été nommée chef du DASE (Département Analyse et Surveillance de l'Environnement) à Bruyères le Châtel.

Début des essais en mer du sous-marin nucléaire d'attaque Duguay-Trouin. Le sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) Duguay-Trouin a effectué sa première sortie en mer les 27 et 28 mars 2023, au large de la base navale de Cherbourg. Pilotés par la Direction générale de l'armement (DGA) en lien avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et en partenariat avec la Marine nationale et les industriels, les essais en mer vont durer plusieurs mois. Ce bâtiment est le deuxième de la série des six sous-marins nucléaires d'attaque – SNA – du programme Barracuda lancé en réalisation en 2006 par la DGA et le CEA.

Brèves de l'ARCEA Valduc

Le 30 mars, une vingtaine de personnes a suivi la visite guidée de la **Maison Mulot et Petitjean**. Cette entreprise familiale, naît en 1796 à Dijon avec Barnabé Boittier. Elle s'est transmise de génération en génération et a fêté en 2021 ses 225 ans d'existence. Elle a le **label Entreprise du patrimoine vivant[2].**

Le pain d'Épices de Dijon, trouve ses origines en Chine. Appelé MiKong, il servait de rations de combat aux cavaliers de Gengis Khan. Il est arrivé en occident grâce aux croisades.

Parmi les variétés de pain d'épices, celui de Dijon a pour particularités d'être à base de farine de froment et de contenir 3 épices : de l'anis étoilé, du citron et de l'orange. On peut le déguster avec du foie gras, de l'Epoisses ou des fruits rouges. Sa fabrication consiste à réaliser d'abord une pâte mère, composée de sucre, de miels européens (toutes fleurs) et de farine. Cette pâte sera ensuite conservée pendant plusieurs semaines. On y ajoutera ensuite des poudres levantes, des épices et des jaunes d'œufs. Pas de beurre. Selon la recette et les finitions peuvent ensuite être ajoutés des fruits confits (du Sud Est), du glaçage ou de la confiture (française), pour les célèbres nonnettes (des petites bouchées de pain d'épices fourrées à la confiture). Il est important de souligner que c'est une fabrication française et que les matières premières sont majoritairement bourguignonnes. 96% des ventes s'effectuent en France. Le reste est expédié au Canada et au Japon. De nouveaux produits sont mis en vente comme une nonnette poire-vanille ou encore une gamme de mini-nonnettes salées.

[1] Information complète sur www.cea.fr – espace presse

[2] Entreprise du patrimoine vivant est un label officiel français, créé en 2005, délivré sous l'autorité du ministère de l'Économie et des Finances, afin de distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels jugés comme d'excellence.

Le 13 avril, une journée en compagnie de l'association Cadoles et Meurgers.

Une idée de génie ! Jean-Louis nous propose de passer une journée en compagnie de l'Association « Cadoles et Meurgers ». Cette association a pour rôle la sauvegarde des édifices, des édicules ruraux, de rénover, reconstruire les Cadoles ou Meurgers mais aussi la réhabilitation du Fort d'Hauteville, propriété de la commune depuis 2010. La construction du fort s'étend de 1877 à 1880. Ce monument faisait partie du système de défense Séré de Rivières. Pendant la première guerre des unités de l'armée française l'occupent avant de devenir en 1942 une prison de droit commun (principalement des juifs avant leur départ vers Drancy). Durant la matinée, notre animateur passionné de pierres et de botanique nous a fait découvrir meurgers, cadoles ou cabiotes, guérites en bon nombre ainsi qu'une glacière. Cette randonnée nous a amenés au déjeuner préparé par l'association dans le fort. L'après-midi, l'objectif était la visite du fort, les sous-sols et leurs caponnières, mais aussi une vue de l'agglomération dijonnaise et une chapelle décorée par les prisonniers. A l'issue de cette journée, la générosité des randonneurs a permis un don de 250 € afin de remercier et soutenir les actions de l'association.

Le fort accueille un musée en cours de réalisation, une future visite….

Créé en 1992 par Jean-Charles Montuelle et Pierre Chaillot, actuel Président de l'Association pour la Connaissance de l'Électricité et de la Lumière (ACEL), **le musée de l'Electricité Hippolyte Fontaine** a vivement intéressé les participants à la **visite du 25 mai dernier** et aussi rappelé bien des souvenirs en voyant tous ces objets anciens qui n'auraient pas existé sans l'électricité… cela va de l'ampoule électrique à la radio, mais aussi le domaine du cinéma, de l'électroménager, et bien d'autres que nous vous encourageons à aller découvrir…

Ouverture du musée les 1er mercredis de chaque mois de 14h à 17h30. Sur rendez-vous pour les groupes. L'entrée du musée est gratuite – 24 rue François Mitterrand à Saint Apollinaire – Site web http://musee-electricite.fr

…Suite des Brèves page 18 avec la visite du Sénat…

Gouvernance de l'ARCEA

À la suite de l'Assemblée Générale de l'ARCEA du 28 mars 2023, la gouvernance de l'ARCEA est la suivante.

Membres du Bureau National (et du Conseil d'Administration)

Président de l'ARCEA Henri CAMUS
Président d'Honneur Jacques PENNEROUX
Vice-Président Christophe BÉHAR (en charge des relations avec le CEA)
Vice-Président Patrick LE FLOCH (en charge des adhérents et des relations avec les Sections)
Vice-Président Gérard LUCAS (en charge des relations avec l'UFR et la CFR)
Secrétaire Générale Marie-Noëlle GAIFFIER
Trésorière Générale Raymonde BOSCHIERO
En charge du site internet de l'ARCEA Pierre BOUROUX-IRMA
En charge des contrats d'assurance décès Liliane FAURE

Membres élus au Conseil d'Administration de l'ARCEA

Gilbert ARENE – Vice-Président Cadarache
Patrice CHARBONNEAU – Président Fontenay-aux-Roses
Richard DORMEVAL – Président Valduc
Joël GEYNET – Président Grenoble
Gérald IMBARD – Pierrelatte/Marcoule
Jean-Pierre LIGNEAU – Président Pirrelatte/Marcoule
Jeannine PARIS – Présidente DAM-Ile de France
Gilbert PESCAYRE – Valduc (représentant GAENA et SLC)
Martial FABRE – Saclay
Yves CHAUVET – DAM Ile de France
Frédéric FORESTIER – Président Cadarache
François KIRCHER – Président Saclay
Thierry MASSARD – CESTA
Alain MOREL – Président Le Ripault
Patrick VALIER-BRASIER – Trésorier Valduc

Non élus mais membres du Conseil d'Administration élargi

Jacques GAIFFIER – Président Vaujours
Bruno DUPARAY – Valduc (représentant ARCEA à la MHN)
Jean-Pierre GRANGHON – Président CESTA
Louis QUELENNEC – Président Bretagne

Vie Sociale et partagée en habitat inclusif

Recommandations du CDCA Côte d'Or.

Dans l'Echo des Toits n°7 de juillet 2022, nous vous faisions état de recommandations formulées par le Groupe de Travail « Autonomie du CDCA de Côte d'Or en matière d'Habitats Inclusifs (HI). Ce travail a abouti à un rapport de synthèse validé par le CDCA et diffusé auprès des acteurs de l'autonomie.

L'intérêt suscité par ce travail a conduit le bureau du CDCA à proposer de poursuivre en 2022 la réflexion sur l'HI en abordant tout particulièrement la dimension **VIE SOCIALE ET PARTAGEE** (VSP) afin d'en examiner les contours et les réalisations en lien avec la mise en place de l'AVP (Aide à la Vie Partagée) octroyée par les conseils départementaux en grande partie sur des fonds de la CNSA. Le représentant de l'UFR Côte d'Or au CDCA a rejoint ce groupe de travail en janvier 2022.

Il faut savoir que chaque HI est assorti d'**un projet de vie sociale et partagée**, qui vise à faciliter le « vivre-ensemble » et la participation sociale et citoyenne des habitants. Ce projet doit être élaboré et piloté par les habitants avec l'appui des porteurs de projet. L'objectif du projet de VSP qui est de **favoriser le « vivre ensemble »,** s'appuie sur les quatre piliers de l'habitat inclusif : sécurisation de la vie à domicile, soutien à l'autonomie, soutien à la convivialité et aide à la participation sociale. Le groupe s'est réuni cinq fois sur la période 2022 à 2023 avec un travail d'inter séance (étude documentaire, rencontres de terrain avec des locataires et les animateurs de la Vie Sociale et Partagée et consultation de la direction à l'accompagnement à l'autonomie du CD21). L'animation du groupe a été confiée à un prestataire, l'IRFA Bourgogne-Franche-Comté.
Les recommandations émises par le groupe ont été présentées en réunion plénière du CDCA Côte d'Or le 31 mars 2023. Ce rapport est accessible sur https://arceavalduc.fr .

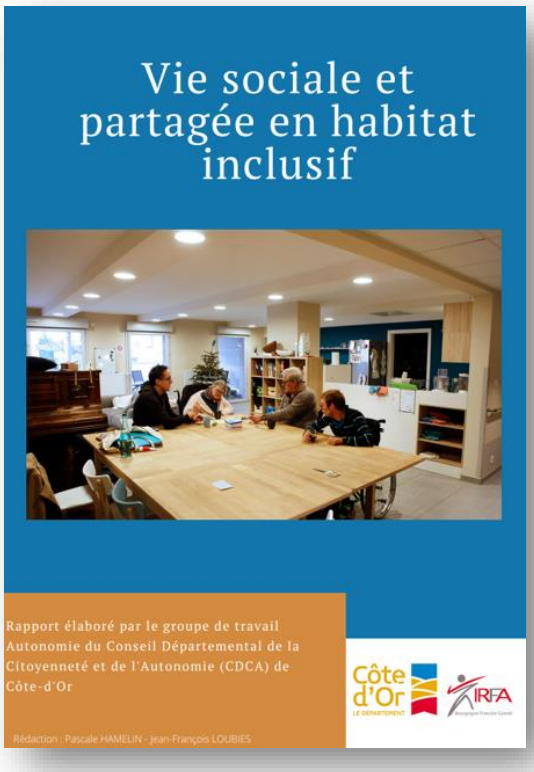

Nous vous avons relayé différentes propositions de l'ALAS au cours de ces dernières semaines. Pour le cas où ces informations vous aient échappé, L'Echo des Toits les résume ici…

La carte ALAS, nominative et personnelle, vous permet de bénéficier des partenariats négociés par l'ALAS Valduc ou d'autres offres de Comité d'Entreprise (CE) auprès de commerçants et prestataires locaux. La liste des partenaires est disponible sur https://arceavalduc.fr .

→ **Comment procéder ?** Si vous êtes déjà adhérent de l'ASCEA ou de l'ALC, vous êtes déjà détenteur d'une carte ALAS. Si ce n'est pas le cas, pour l'obtenir, vous devrez remplir le bulletin d'inscription qui vous sera adressé sur demande à pvalier@orange.fr

Le PassTime vous permet aussi d'obtenir des réductions dans des restaurants, des commerces et pour des loisirs dans votre département et partout en France. « Sortez plus, dépensez moins »

→ **Comment procéder ?** En demandant le bulletin d'inscription à pvalier@orange.fr. A réception de votre Pass Time 2023, vous pourrez télécharger l'application qui vous facilitera la recherche des commerces ou autres établissements dans lesquels l'utiliser.

ALAS VALDUC

Emile's est un partenaire qui propose de bons plans pour vos vacances et vos loisirs, via une plateforme, dès maintenant.

→ **Comment procéder ?** En créant votre espace sur https://emiles.fr avec le code « ALAS21 ». Une fois votre espace créé, vous recevrez les offres promotionnelles d'Emile's par email, mais vous pouvez aussi, en vous connectant, trouver les réponses à vos souhaits de vacances et de loisirs.

Les commandes groupées. Ce type de commandes est le même que celles dont bénéficient les actifs. En comparaison avec ce que nous avons pu connaître, elles se sont élargies et diversifiées. Nous vous avons adressé, le 8 mars une proposition de commandes groupées à l'occasion de Pâques, une autre le 31 mai, pour un achat groupé d'été, avec un bref délai de réponse. Nous vous enverrons d'autres offres, toujours en relation avec l'ALAS Valduc.

Pensez à renouveler votre carte d'identité ! N'attendez pas le dernier moment…

Votre carte nationale d'identité est **prochainement périmée** ou l'est déjà ? La demande de renouvellement est **gratuite**, à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte. Vous trouverez les **étapes de la démarche** sur le site https://www.service-public.fr/

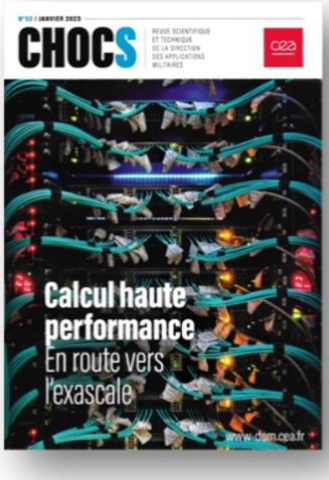

Pour vous procurer cette revue mais aussi suivre les informations…

→ de la DAM https://www-dam.cea.fr

→ du CEA - https://www.cea.fr

France services : un accompagnement de proximité dans les démarches administratives et du quotidien

Source : Direction de l'information légale et administrative

Effectuer une démarche administrative en ligne vous paraît un exercice périlleux ? Trouver le bon interlocuteur pour obtenir des conseils et résoudre un problème administratif vous semble complexe ? Que vous viviez en milieu urbain ou rural, à moins de 30 minutes de chez vous, vous pouvez trouver de l'aide au sein d'une maison ou d'un bus France services. Les agents des 2 500 France services vous accueillent, vous écoutent, vous informent, vous orientent et vous accompagnent.

Depuis la dématérialisation des démarches administratives, procéder au renouvellement d'un passeport, demander une aide financière (RSA, APL, etc.), déclarer ses impôts, préparer sa retraite, etc. ne sont pas des actes toujours simples pour celles et ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique. Certains usagers ne disposent pas d'ordinateur, d'autres ont besoin d'être rassurés. En secteur rural où la mobilité est plus compliquée, les **maisons France services** sont les relais des administrations.

Démarches sécurisées

Les agents France services sont aux côtés tant des jeunes que des personnes âgées. Les actions sont diverses : créer une adresse ou un compte France Connect, faire une demande de carte grise ou de l'aide médicale de l'État (AME), ouvrir un compte Ameli pour télécharger une attestation en ligne, constituer un dossier pour préparer sa demande de retraite, mettre en place une demande d'aide juridictionnelle... Toutes les démarches engagées au nom des usagers sont sécurisées.

Accompagnement suivi

Les agents France services sont là pour écouter les usagers, pour les accompagner dans leurs démarches et les mettre en relation avec les partenaires nationaux en cas de blocage : Direction générale des finances publiques (DDFIP), Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales (CAF), Assurance maladie (CPAM), Assurance retraite (Carsat), Mutualité sociale agricole (MSA), ministère de la Justice, ministère de l'Intérieur (ANTS). Chaque office France services dispose également de partenariats locaux, comme par exemple l'Union départementale des associations familiales (Udaf). Des rendez-vous en visioconférence ou dans les locaux France services peuvent être organisés. Et si plusieurs rencontres sont nécessaires, elles sont planifiées par l'agent. Lorsqu'un problème juridique est détecté, un entretien est programmé avec un conciliateur de justice, un avocat ou un notaire, selon la nature du dossier.

Les agents France services sont des facilitateurs de l'accès au droit et de l'inclusion numérique. Tout est mis en œuvre pour que les usagers puissent connaître leurs droits et les faire valoir. Ainsi, en 2022, plus de 10 millions d'accompagnements ont été réalisés dans les 2 500 France services au niveau national, depuis le lancement du programme en janvier 2020. Les maisons France services disposent de matériels informatiques en libre-service pour consulter les courriels, imprimer ou scanner des documents. Des formations numériques y sont également dispensées.

Un accueil universel garanti

L'engagement fort des France services est d'assurer l'accompagnement de tous les usagers qui se rendent sur place pour réaliser leurs démarches. Afin de permettre un accompagnement complet en un seul rendez-vous, il est recommandé de téléphoner à France services avant de se rendre sur place. Le conseiller indique à l'usager les documents à apporter pour effectuer la démarche envisagée, ce qui permet de limiter les déplacements. La carte Vitale ou l'avis d'imposition sont systématiquement réclamés pour la création d'un compte France Connect, si l'usager n'en dispose pas déjà d'un.

Comment trouver une maison France services près de chez vous ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires. Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une maison France services. Des bus France services sillonnent également les départements, pour aller au plus près des usagers.

Pour trouver le bureau France services le plus proche de chez vous, vous pouvez vous informer auprès de votre mairie, ou consulter l'annuaire de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (https://anct-carto.github.io/france_services) ou l'annuaire de l'administration de Service-Public.fr (https://www.economie.gouv.fr/particuliers/france-services)

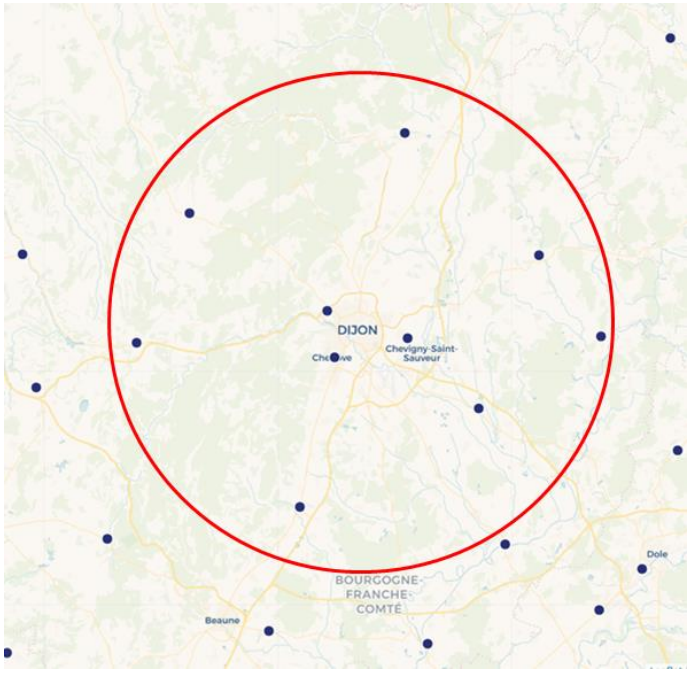

Guichets France services autour de Dijon (dans un rayon de 30 km)

- TALANT
8 rue Charles Dullin
- CHENÔVE
2 Place Pierre Meunier
- QUÉTIGNY
Place Théodore Monod
- GENLIS
12 Rue Franche-Comté
- IS-SUR-TILLE
1 Place du Général Leclerc
- SAINT-SEINE-L'ABBAYE
1 Place de l'église
- NUITS SAINT-GEORGES
3 Rue Jean Moulin
- MIREBEAU-SUR-BÈZE
6Bis Place Général Viard
- SOMBERNON
11 Rue Ferdinand Mercusot
- PONTAILLER-SUR-SAÔNE
1 Rue des Saucis

Histoire

Les débuts de la radiologie et de la radiothérapie à l'Hôpital général de Dijon

Bernard Quinnez

A l'aube d'une aventure technologique et d'une révolution médicale

Le 28 décembre 1895, le physicien Wilhelm Conrad Röntgen, titulaire depuis 1888, de la chaire de physique de l'Université de Würzburg en Allemagne, soumet au secrétaire de la Société locale de physique et de médecine, un mémoire intitulé « *A propos d'une nouvelle sorte de rayons* », qu'il baptise « rayons X ». La première radiographie réalisée est celle de la main de son épouse. En France, Henri Poincaré présente dès le 20 janvier 1896, devant l'Académie des Sciences, une épreuve radiographique de main réalisée par les docteurs Toussaint Barthélemy et Paul Oudin.

En 1896, le physicien français Henri Becquerel découvre la radioactivité en mettant en évidence que des sels d'uranium émettent spontanément des rayonnements pénétrants et invisibles mais de nature différente des rayons X. Marie Curie décide alors d'étudier les rayons de Becquerel. Avec son mari Pierre Curie qui a mis au point un appareil de mesure extrêmement précis, ils découvrent en 1898 deux nouveaux éléments radioactifs, le polonium et surtout le Radium.

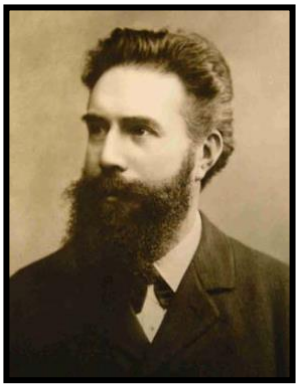

Wilhem Röntgen (1845-1923)

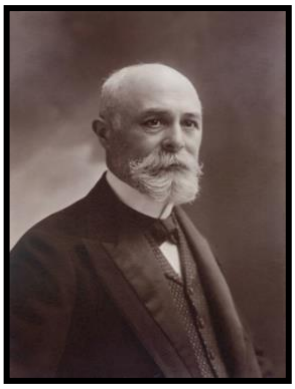

Henri Becquerel (1852-1908)

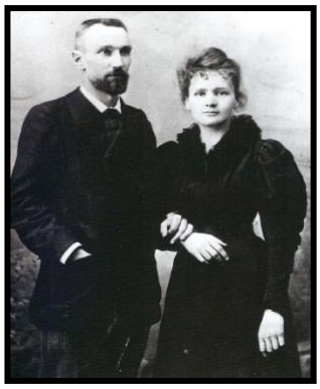

Pierre (1859-1906) et Marie (1867-1934) Curie

Ces découvertes qui ont valu à leurs auteurs le prix Nobel ont révolutionné les pratiques médicales. Outil fabuleux de diagnostic, les rayons X permettent, suivant la belle expression de l'un des grands maîtres chirurgiens de l'époque à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le professeur Léopold Ollier, de faire « une véritable autopsie sur le vivant ». En matière de traitement des cancers, la médecine ne connaissait alors que la chirurgie et encore celle-ci ne pouvait se révéler efficace que si le diagnostic était fait très précocement. Elle a maintenant à sa disposition les rayons X et le radium.

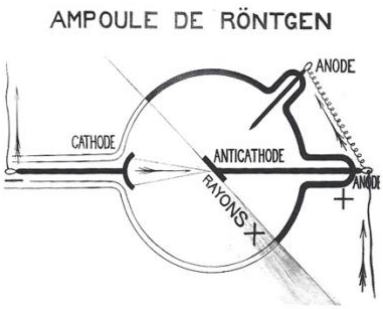

Tube à rayons cathodiques ou tube de Crookes
Pression interne : ~ 10^{-3} mm de mercure
Tension : quelques dizaines de kV

Main de Bertha Röntgen (22 décembre 1895)

L'Hôpital général de Dijon en 1900

L'hôpital est la maison de l'assistance médicale gratuite et donc des indigents affligés d'une maladie qui oblige la société à les soigner. Soigner les indigents, oui mais il faut que le coût reste raisonnable comme le rappelle à maintes occasions la Commission administrative, instance de gestion de l'hôpital. Si la station de production d'électricité du Petit-Bernard, qui alimente la ville en courant alternatif (110 V, 50 périodes), a été mise en service en 1891, le problème de l'alimentation électrique de l'hôpital n'est abordé pour la première fois par la commission qu'en septembre 1910. Les premiers travaux réalisés concernent l'installation d'un ascenseur pour le transfert des malades en salle d'opérations, l'éclairage électrique des salles d'opérations et de consultation et l'alimentation haute tension du service des rayons X. Ce n'est véritablement qu'à la fin de l'année 1921 que la commission s'engage et déclare enfin que l'éclairage électrique s'impose pour des raisons de propreté, d'hygiène et de sécurité. L'éclairage électrique des différentes salles de malades est réalisé entre les années 1923 et 1930.

Le premier appareillage de rayons X (1900)

En avril 1898, le ministre de l'Intérieur, Louis Barthou, ministre de tutelle de l'Assistance publique, adresse aux Préfets une circulaire sur l'intérêt de la radiographie et de la radioscopie, en tant que mode de recherche, d'étude et contrôle, désormais indispensable pour certains examens cliniques. La commission administrative considérant qu'un laboratoire de radiographie existe à la Faculté des sciences, considérant également que les locaux et les revenus de l'hôpital ne permettent pas de réaliser actuellement cette installation très couteuse, ne donne pas suite.
Le sujet est abordé une nouvelle fois en mars 1899 et la commission décide alors sous la pression des médecins, l'installation d'un laboratoire de radiologie dont la responsabilité est confiée au Docteur Perruchet, chef de travaux de clinique médicale à l'Ecole de médecine et de pharmacie. Le constructeur retenu est Arthur Radiguet.

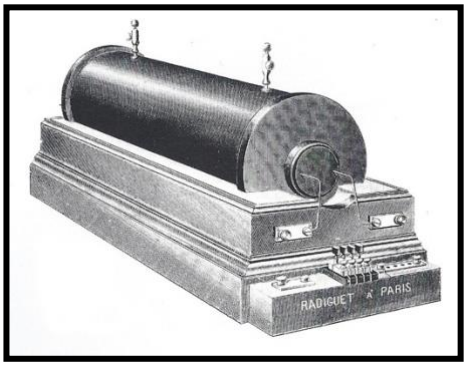

Bobine d'induction

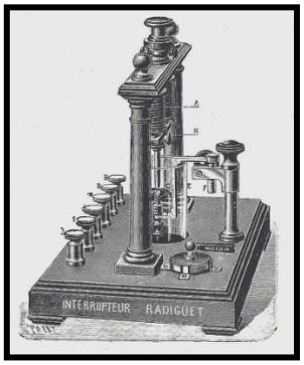

Interrupteur

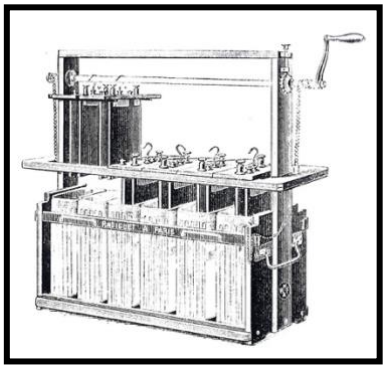
Batterie

Le matériel est constitué d'une bobine d'induction destinée à fournir la haute tension nécessaire au fonctionnement du tube à rayons X et d'un interrupteur. Le courant d'alimentation de la bobine est fourni par une batterie. L'équipement est complété par deux tubes à rayons X. L'installation permet de réaliser les activités élémentaires de radiographie et de radioscopie, soit le tirage de clichés radiographiques sur plaques photographiques en verre, soit l'examen direct au moyen d'un écran fluorescent. Les performances sont limitées avec des temps de pose de plusieurs secondes à quelques minutes et les radiographies sont de qualité médiocre, en particulier pour les zones épaisses.
Dans les premières années, il n'est pas évident que la radiologie et à plus forte raison la radiographie relève d'une pratique médicale. Il faut toute l'énergie d'un Antoine Béclère pour que soit admis le fait que l'emploi des rayons X à des fins médicales est réservé aux médecins.
Le Dr Perruchet informe la commission en juin 1902 de sa démission et propose pour le remplacer le docteur Victor-Henri Michaut (1867-1915). Ce dernier, chef de travaux de physiologie à l'Ecole de médecine et de pharmacie, a un cabinet installé rue Danton depuis 1902. Il apparaît en 1904 pour la première fois dans l'annuaire Garnier en tant que spécialiste d'électrothérapie et de radiologie. C'est le premier radiologue installé dans la ville.
En ce qui concerne le traitement des tumeurs malignes par les rayons X, la commission argumente que l'efficacité des rayons X comme moyen curatif du cancer est très discutée, que ce traitement coûte très cher et ne saurait faire partie d'un traitement d'hôpital, c'est-à-dire d'indigents. Elle conclut que l'efficacité du traitement par les rayons X n'est pas suffisamment démontrée pour que l'hôpital fasse les frais d'une installation électrique spéciale pour le traitement du cancer.

Docteur Victor-Henri Michaud (1867-1918)

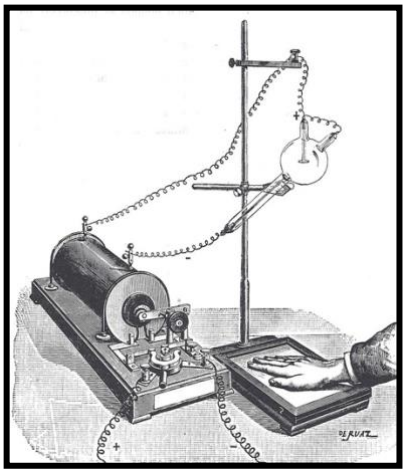

Radiographie main (Plaque photographique)

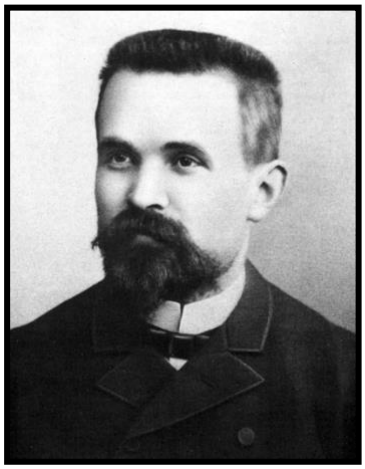

Antoine Béclère (1856-1939)

Le second appareillage de rayons X (1913)

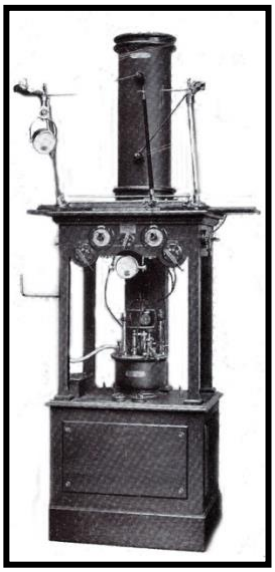

La commission prend enfin acte que le groupe des rayons X est appelé à devenir un groupe médico-chirurgical dont le titulaire doit disposer d'un matériel tout à fait perfectionné et performant. En janvier 1911, elle décide de compléter l'appareillage de rayons X avec l'acquisition d'un matériel de marque Ropiquet (bobine et interrupteur rotatif à mercure assemblés dans un meuble sellette de dimensions 0,76 x 0,58 x 2,5 m).
L'installation de radiologie est transférée dans un nouveau local proche de la salle d'opération principale et bénéficie maintenant d'une alimentation électrique haute tension (500 à 600 V en courant continu).

Le docteur Michaut s'est dépensé sans compter depuis le début de la guerre. Victime des rayons X, il décède le 11 juin 1915 à l'âge de 47 ans. Il n'y a alors aucune possibilité pour l'hôpital de trouver un remplaçant. Les radiologues sont encore rares et mobilisés comme médecins. Les fonctions de radiographe sont alors confiées, en accord avec l'autorité militaire, à un infirmier de la huitième section d'électroradiologie, Raymond Voillequin, mais en 1917, après deux ans de service, Mr. Voillequin réintègre l'armée et c'est une infirmière, Mme Picard, qui est chargée à compter du 9 juillet de la manipulation des appareils de radiologie.

L'après-guerre et la rénovation complète des installations de rayons X (1922)

Il fallait trouver un successeur au docteur Michaut. Le docteur Alfred Gremeaux (1881-1965), avait créé en 1908 un cabinet de radiologie situé au 3 de la rue Sambin. Il sollicite donc le poste de chef du service de radiologie et la Commission le nomme en janvier 1919 pour une durée de dix ans. Le service ayant pris de l'importance, la commission décide de conserver Mme Picard et de recruter un autre manipulateur.
Il est décidé en mars 1922 de remplacer l'installation existante par deux appareillages, l'un pour le diagnostic (radiologie et radioscopie), l'autre pour la radiothérapie profonde. La mise en œuvre des rayons X a profité dans les années 1920, de deux évolutions marquantes. La première concerne la nature du cliché. La plaque photographique enduite d'une seule couche de gélatino-bromure ou d'iodo-bromure d'argent est remplacée à partir des années 1920 par un film mince et souple à double couche. On gagne en qualité et surtout en facilité d'emploi (poids, épaisseur et

fragilité). La deuxième est relative à la qualité des clichés radiographiques des zones épaisses. Tout corps frappé par des rayons X est à l'origine de rayonnements secondaires de diffusion qui nuisent à la qualité de l'image, en particulier lors de la radiographie des zones épaisses. En 1913, un Allemand, Gustave Bucky, invente un filtre constitué de lamelles de plomb disposées en nid d'abeille. Il est placé entre le sujet et la plaque photographique. Les lames sont légèrement inclinées et disposées de telle façon que si elles se prolongeaient, elles se rejoindraient toutes au foyer d'émission. Les rayonnements secondaires sont arrêtés par les lamelles de plomb alors que les alvéoles laissent passer le rayonnement direct. Le défaut de ce système est l'impression sur la plaque de la trame métallique sous l'aspect d'un quadrillage qui gêne l'examen des clichés. Or quasiment à la même époque, H. E. Potter aux États-Unis et l'abbé Tauleigne en France, ont l'idée de rendre invisible l'ombre de la grille, en la déplaçant d'un mouvement continu lors de la prise du cliché. L'ombre des lames s'étend sur toute la plaque et leur image est escamotée. C'est le système Potter qui a triomphé commercialement. L'hôpital s'est doté d'un diaphragme oscillant Potter-Bucky en février 1927.

Les premières utilisations du Radium pour le traitement du cancer

Si en 1919, le Service de radiologie a acquis du matériel pour application de radium thérapeutique, c'est en 1921 que commencent réellement les premières utilisations. Le radium est cher et le docteur Georges-François Leclerc, un des pionniers de la cancérologie en Bourgogne, propose au nom du Comité régional de lutte contre le cancer, qu'il crée en 1923, de fournir le radium moyennant un montant forfaitaire annuel renouvelable de 6000 Francs, afin de traiter tous les malades, indigents ou semi-indigents. Cette libéralité va permettre d'assouplir les modalités de mise en œuvre du radium. Les médecins peuvent l'appliquer dans les cas qu'ils jugent utiles et sans autorisation préalable, l'hôpital ayant toujours la faculté de taxer à son profit les malades aisés.

Dans les années 1920, sous l'impulsion de Claudius Regaud, cofondateur de l'Institut Curie, une nouvelle doctrine est en train de voir le jour en matière de traitement du cancer. Il apparaît nécessaire de concentrer les efforts, c'est-à-dire de regrouper les équipements et les compétences. L'ampleur du problème nécessite de disposer de structures adaptées et dédiées à la prise en charge du cancer comme mission unique et il est préconisé la mise en place sur le territoire national d'un réseau de centres sur le modèle de la Fondation Curie. Quatorze Centres, dont douze en province sont créés entre 1923 et 1925 (Lyon, Strasbourg, Nancy et Reims sont les centres les plus proches de Dijon). L'hôpital de Dijon n'avait quasiment aucune chance d'être retenu à l'époque, même s'il faut rappeler le rôle important joué par le Professeur Georges-François Leclerc. L'hôpital présentait un déficit d'image, la preuve en étant la difficulté de trouver un successeur au docteur Gremeaux, à la fin de son mandat au premier janvier 1928, même si la pénurie de radiologues est un élément d'explication. Quand la Commission veut organiser un concours aucun candidat ne se présente et la Commission est dans l'obligation de renouveler le mandat du docteur Gremeaux. Quand devant la charge de travail, ce dernier appelle bientôt « au secours », les deux concours que lance la Commission pour la nomination de chefs adjoints restent également sans résultat car toujours aucune candidature. La Commission en est réduite à faire un appel pressant aux médecins radiologues de la ville qui accepteraient le poste de chef adjoint pour un traitement annuel de 800 Francs. Finalement les docteurs Camuset, Chavasse et Verneau se dévouent et sont nommés à compter du premier janvier 1932.

Conclusion

Georges-François Leclerc (1876-1945)

La route est encore longue pour que soit créé en Bourgogne un centre dédié au traitement du cancer, centres dont les statuts ont été précisés par une ordonnance de 1945. Ce n'est qu'au milieu des années 1950 qu'a germé l'idée d'ouvrir un centre à Dijon, baptisé Georges-François Leclerc. Le projet en a été confié au Professeur Ferdinand Cabanne (1920-2003). Le Centre qui est l'un des vingt Centres qui couvrent l'ensemble du territoire français, a été opérationnel en janvier 1967.

Que font-ils de leur retraite ?

Rémi Braye a exposé une partie de ses œuvres, lors de l'assemblée annuelle de mars 2023. Si vous étiez présents vous les aurez remarquées. L'Echo des Toits a voulu connaître un peu mieux cet artiste au parcours atypique…

Qui est-il ?

Rémi Braye a travaillé à Valduc de 1964 à 1969 au service de radio-protection. C'est là qu'il a rencontré son épouse. Après avoir suivi un temps les cours du CNAM, il a très vite changé de cap en devenant éducateur spécialisé auprès de jeunes en difficultés scolaires dans différents centres éducatifs, mais aussi auprès de toxicomanes mineurs, c'est ainsi qu'il a contribué à la fondation de la SEDAP[1] en 1977, établissement pionnier dans la région. Il a, par la suite, dirigé plusieurs établissements de ce type et terminé son itinéraire professionnel en dirigeant un centre de rééducation spécialisé de 80 salariés à Clermont-Ferrand.

Rémi Braye dans son atelier

Comment devient-il artiste peintre ?

Dès l'âge de 4 ans, orphelin élevé par sa tante dans un petit village de la Meuse, proche de Bar-le-Duc, l'enfant, plutôt solitaire, se réfugie dans le dessin… A 10 ans, il reçoit ses premières gouaches et depuis, n'a de cesse d'étaler la couleur sur les toiles.

Ses références sont Cézanne, Vlaminck, Corot... !

Jusqu'à l'âge de 20 ans, il peint en « copie » … Il ne manque pas le rendez-vous annuel des artistes locaux qu'est le salon de l'Essor, véritable institution dijonnaise depuis une centaine d'années, et montre ses œuvres à quelques peintres. L'un d'eux lui dit « C'est chouette, mais c'est de la m…. ! » et lui explique que ses toiles n'expriment rien, aucune émotion personnelle… C'est ainsi que Rémi Braye apprit ! Il n'a pas suivi les cours d'une école des Beaux-Arts, mais travaille dès que son activité professionnelle lui laisse un moment de libre, se laissant guider par ses inspirations.

En 1967, toujours à Valduc, il organise une exposition des différentes sections de peinture des centres CEA à St Philibert, aidé par des techniciens-chaudronniers de Valduc qui lui prêteront main forte pour mettre en valeur les œuvres par des spots. Lui-même vendra la moitié des œuvres qu'il exposera. Difficile de vivre de sa passion artistique cependant… qu'à cela ne tienne cela restera son plaisir, sa respiration !

[1] Société d'Entraide et d'Action Psychologique

Rémi Braye s'installe devant son chevalet tous les jours d'hiver, cependant que les beaux jours d'été l'appellent dans son jardin.

Connaissance et… reconnaissance !

Parrainé par deux membres de l'ESSOR, il rejoint ce cercle d'artistes locaux, grâce auquel il expose salle de Flore du Palais des Ducs ou encore lors du salon de l'habitat, mais aussi à Châteauneuf ou à Saint Apollinaire… L'ESSOR est le lieu pour se faire connaître mais aussi pour connaître d'autres artistes. Rémi Braye ne cherche pas la notoriété, mais amateur reconnu par ses pairs, il lui est proposé d'exposer à Bruges ou encore à Bandol.

Comment travaille-t-il ?

Son travail est tout d'abord figuratif. Dans la campagne il pose son chevalet pour faire apparaître sur la toile les beautés de la nature. Puis, il se tourne vers l'abstrait et depuis quelques années, retraité à Mâlain, il ne travaille que dans son atelier. La couleur étant essentielle dans sa démarche artistique, il commence - presque toujours – de la même façon, en posant quelques touches de couleur sur la toile vierge. Il observe, tourne parfois la toile sur ses quatre faces pour voir l'évolution possible, sans pour autant être déterminé dans ce qu'elle deviendra. L'émotion, l'impulsion donnent forme à la peinture selon les règles d'or de composition d'une œuvre. C'est ce qui guide son travail. Généralement deux heures suffisent pour aboutir. Il arrive que d'irrégularités naisse quelque chose, il arrive aussi que rien ne se passe et que Rémi Braye laisse la toile de côté pour la reprendre plus tard, ou bien pas du tout… ou bien encore un ou deux ans plus tard, pour la recouvrir de blanc cachant l'existant pour repartir sur une toile blanche.

Quelque chose d'indéfinissable…

Rémi Braye ne révèle pas les titres de ses œuvres de prime abord, préférant laisser l'imaginaire guider celle ou celui qui regarde ce qu'il lui présente. Il ne peint pas sur commande, il regrette d'ailleurs le manque de vrais connaisseurs d'art en général, en matière de peinture artistique en particulier, déplorant que la recherche s'effectue davantage dans un objectif de décoration et non de l'émotion que l'on peut ressentir en voyant une œuvre, quelle qu'elle soit… ce quelque chose d'indéfinissable qui nous incitera à l'apprécier ou pas… à avoir le coup de cœur !

Une journée pas comme les autres…

Nous étions quelques-uns à nous être levés tôt pour être ponctuels au rendez-vous fixé à 10h au 15 ter rue de Vaugirard, prêts pour la découverte du **Palais du Luxembourg, siège du Sénat.** Nous avons suivi les pas de notre guide pour découvrir l'hémicycle, la salle du livre d'or, la salle des conférences, apercevoir la bibliothèque et descendre l'escalier d'honneur.

Le Sénat dans l'Histoire
Le Palais, dont la première pierre fut posée en 1615 par Marie de Médicis, fut – successivement - une demeure royale, une prison révolutionnaire puis brièvement après la Révolution, le siège du pouvoir exécutif. Il abrite le Sénat de la République depuis 1879.

Ce format d'escapade « libre » avec une organisation commune (la visite du Sénat), a été bien appréciée des participants, y voyant là l'opportunité de continuer librement, déjeunant ou pas, flânant dans les rues de Paris ou suivant un programme bien préparé... Certains sont arrivés la veille, d'autres ne sont repartis que le lendemain, profitant de ce court séjour dans la capitale pour visiter d'autres lieux selon les centres d'intérêts de chacun.

→ *L'exposition « **Ramsès, l'or des Pharaons** » pour Françoise et André, Jean-Patrick et Evelyne*
→ *Le jardin des Plantes et son **musée de la Minéralogie** pour Christian et Christine*
→ *Le **musée d'Orsay et l'expo Degas-Manet** pour Joël et Marie-Claire*
→ *Le chantier de Notre Dame et l'immense salle de lecture ovale de la Bibliothèque nationale de France Richelieu pour Yves et Chantal.*
→ ***« The world of Banksy »**, artiste d'art urbain à l'espace Lafayette/Drouot et une **Rétrospective d'Elliott Erwitt,** photographe franco-américain qui favorise le noir et blanc, au musée Maillol, pour Martine.*

Des messages reçus… tous les participants sont prêts pour une nouvelle journée sur ce format !

Les potins de la marmotte

L'auteur de souvient de veillées d'hiver, en montagne, alors qu'il était enfant. Sa grand-mère, qu'il affectionnait particulièrement, était le personnage central de ces soirées d'antan. Il a dix ans quand il écrit cet « ode » qui lui est dédiée. Il ignore encore les règles de l'art (nombre de syllabes par vers) et il ne se laisse guider que par son ressenti quant à l'équilibre du texte.

A Grand-maman

Ce soir-là, le vent déchirait la montagne…
Les pins glacés chassaient en vain de leur veston
La neige qui déployait son pagne.
Les bergers avaient fui, avec tous leurs moutons.

Une rafale entr'ouvrit la porte du chalet,
Faisant expirer la flamme d'un chandelier d'or.
Un tronc rugueux se consumait sur les chenets,
Tandis que tous les montagnards veillaient encore.

Des langues de feu, grandies par la pénombre,
Léchaient une crémaillère aux maillons ascendants,
Ou enflammaient les visages dans l'ombre,
Avant même de mourir sur les tisons ardents,

Dès enfant, j'avais une place au coin de l'âtre
Pour la veillée traditionnelle au chalet.
Je m'enivrais alors de toute cette odeur âcre
Qu'exhalaient les bûches que l'on brûlait.

Je n'avais d'attention que pour Grand-mère
Qui nous contait encore des légendes d'antan.
Tout en grignotant quelques prunelles amères
Je ne quittais ses yeux qui nous aimaient tous tant.

Puis je jetais sur le foyer incandescent
Quelques branchages encore couverts de givre.
La sève qui coulait était pour moi du sang :
Dans la forêt, un pin avait cessé de vivre…

Puis c'était le silence, rompu seulement
Par le crépitement, dans la cendre fine,
De châtaignes brunes enfouies par Grand-maman,
Ou par la course folle du vent dans les ravines.

Une dernière flamme s'élevait alors,
Dans un dernier craquement. Lentement, des mains
Couvraient le feu. Ridées, je les revois encore,
Noueuses, mais belles ! Seraient-elles là demain ?

Ce soir-là, le vent déchirait la montagne…
Mais Grand-mère s'était endormie pour toujours.
Demain, le glas, par les monts et la campagne,
Consacrerait ses larmes froides à l'Amour…

Je reviendrai pousser la porte aux noirs œillets,
Mêlant son grincement au doux chuchotement
Du silence. Alors, je me recueillerai,
N'écoutant pas du vent les plaintes et hurlements.

J'ouvrirai la fenêtre à l'air glacial des cimes
Mordues par le froid, la neige, le gel, l'hiver,
Enfants terribles, inhumains qui déciment,
Et, chez les pauvres gens, durcissent la misère.

On murmurera en ma tristesse amère :
« Vois la nature… Choisis la pour compagne… »
Et je pleurerai… « C'est déjà fait, Grand-mère ! »
Ce soir-là… Le vent déchirera la montagne…

Pierre De Conto

Après le Sénat…

Ramses, l'or des Pharaons

Elliott Erwitt

Banksy

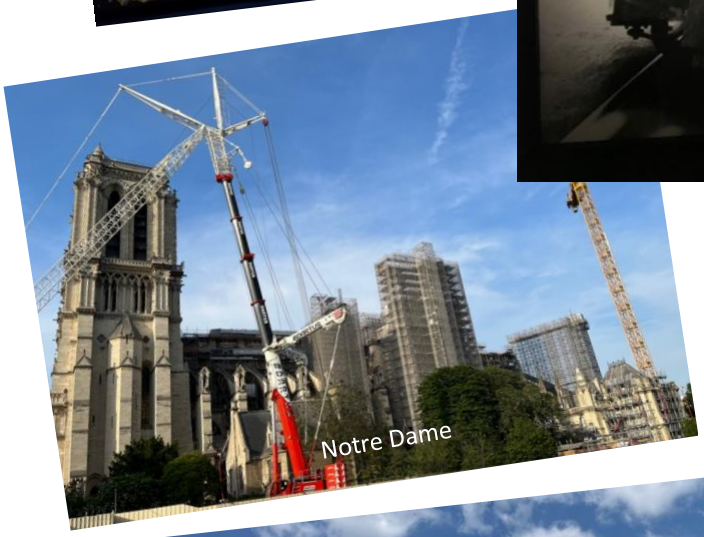
Notre Dame

Musée d'Orsay

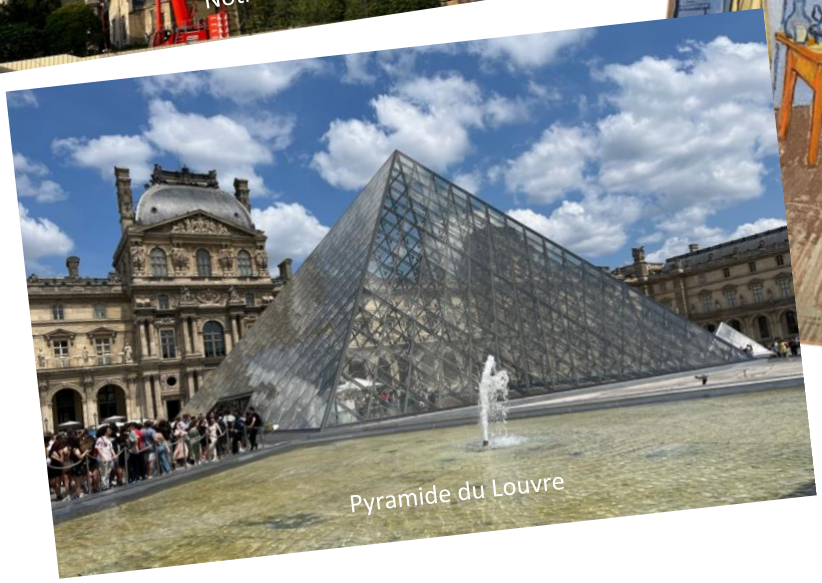
Pyramide du Louvre

Prochain numéro au cours de la première quinzaine de novembre

En attendant, restez informés sur https://arceavalduc.fr/ -

Nous écrire : arcea.valduc@gmail.com

Directeur de la publication	Richard Dormeval
Rédacteur en chef	Martine Gallemard
Saisie composition	Martine Gallemard
Comité de Rédaction	Membres du bureau ARCEA de Valduc
Impression/Reproduction	CEA Valduc
Envoi du courier	Claudette Muller, Patrick Valier-Brasier
Nombre d'exemplaires	500
©	ARCEA de Valduc
Dépôt légal	ISSN 2741-0633